

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2024

Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements

Déclaration du groupe CFE-CGC

Un choc démographique est devant nous et sans une politique publique courageuse, ce choc aura des répercussions majeures.

Le reste-à-charge des familles et les impacts sur les comptes sociaux vont interroger le consentement à la solidarité. Et ce bien avant 2030...

C'est donc une question politique !

L'avis dresse un constat factuel, qui mériterait une lecture attentive de chacun ici.

Il réaffirme 5 principes clés :

1. le libre choix pour les personnes âgées,
2. l'importance de la prévention,
3. le soutien aux proches aidants,
4. l'hébergement intégré dans la solidarité nationale, au même titre que le soin,
5. enfin, l'impératif d'une politique ambitieuse de développement des habitats alternatifs.

La CFE-CGC se retrouve dans ces principes et les soutient.

Mais, car il y a un mais... les pistes de financement identifiées n'ont pas été assez travaillées ensemble. S'il était prévisible qu'elles ne fassent pas toutes consensus, certaines auraient pu nous rassembler.

D'autres clairement écartées ! Ainsi, la piste d'une nouvelle cotisation autonomie généralisée d'1€ par personne et par jour, mais progressive et sans contribution patronale [ni CSG, ni cotisation de sécurité sociale] et qui déroge aux principes directeurs que nous avons établis, n'a pas sa place dans cet avis.

Et d'autres pistes pas assez développées ! Telles celle d'une assurance complémentaire collective de dépendance à assiette large [comme c'est déjà le cas pour nos systèmes de santé et de retraite] ou la libération de l'épargne immobilière.

Au résultat, nous allons passer à côté de notre ambition initiale d'un message fort du CESE aux pouvoirs publics.

Rompre avec la procrastination et les politiques court-termistes. Problème de méthode ou manque de concertation ; l'avenir le dira.

Nous saluons le travail de la commission sous la présidence bienveillante d'Angeline Barth, la contribution enrichissante des 15 citoyens intégrés pour l'occasion, l'engagement de Martine Vignau, rapporteure de cet avis, ainsi que le soutien discret mais ô combien efficace de l'équipe d'administration.

La CFE-CGC s'abstiendra.